DEPARTEMENT DE LA MOSELLE CANTON DE ROMBAS

COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2023**

Conseillers élus : 15

En exercice: 15 Présents: 13 Pouvoirs: 2

Date de convocation : 16 janvier 2023

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON; M. Damien FANCELLO; Mme Catherine LECUYER; M. Sylvain MARTIN; Mme Patricia MELY; M. Antoine ROSANO; Mme Nathalie ROUSSEAU; Mme Karine WEBER; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents excusés: Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Jean-Jacques ARNOUX; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 28 novembre 2022.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB: 7.5-010/2023: SUBVENTION ACHAT VÉLO

Vu la politique environnementale de la Commune :

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 7.5-048/2022 du 28 novembre 2022 octroyant une subvention d'aide à l'achat de vélo;

Considérant les demandes de subvention :

Madame Pauline GUILBERT

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 3 999,00 euros

Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES:

14 POUR

1 ABSTENTION

Madame Maryline PETRE

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 2 899.00 euros

Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES:

14 POUR

Reçu le 30/01/2023

1 ABSTENTION



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE CANTON DE ROMBAS COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Madame Monique PLISZCZAK

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 1 599,99 euros

Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES: 14 POUR 1 ABSTENTION

- Monsieur Stanislas PLISZCZAK

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 1 599,99 euros

Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES: 14 POUR 1 ABSTENTION

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 24 janvier 2023 Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU

